



## Manuel pour les visites scolaires à MEMO

### 1. Un service pour les enseignant.e.s

MEMO permet un accès gratuit aux élèves des classes de 1 à 8e Harmos de la Ville de Fribourg. Les enseignant.e.s obtiennent gratuitement, lors de leur première visite, une carte MEMO pour leur classe. Cette carte est nécessaire pour les emprunts et les retours.

### 2. Horaire des visites

Les plages horaires de visites débutent soit à 9h00 ou 10h20 selon les disponibilités de l'agenda en ligne.

### 3. Prise de rendez-vous

Vous trouvez sur la page du site « [visites scolaires](#) » un lien pour vous inscrire à des visites scolaires > [Agenda](#).

Les rendez-vous sont à prendre au minimum deux semaines à l'avance.

Les rendez-vous peuvent être pris pour toute l'année scolaire, maximum 5 par classe.

En cas d'empêchement, merci d'avertir dès que possible MEMO par courriel : [memo@ville-fr.ch](mailto:memo@ville-fr.ch)

### 4. Type de visites

Visite découverte	Nous vous proposons une présentation des espaces, des collections et des services dédiés aux enfants puis une lecture. Vous pourrez ensuite choisir des documents.
Lecture et choix de documents	Venez écouter une histoire puis prenez le temps pour choisir des documents .
Échange de livres	Venez uniquement échanger vos documents (retour/prêt).
Animation thématique	De novembre à mars, nous vous proposons une animation en lien avec un thème d'actualité. Vous pourrez ensuite choisir des documents .

## 5. Durée des visites

45 minutes en bibliothèque. Pour le confort de toutes et tous, merci de respecter les horaires.

## 6. Vestiaire

Les élèves enlèvent leurs chaussures et leurs vestes dans l'espace prévu à cet effet sur le palier de MEMO1. Les goûters et boissons sont laissés également dans cet espace.

## 7. Prêt

### a. Pour les enseignant.e.s

Vous avez la possibilité d'emprunter 70 documents, en deux langues. Ces emprunts sont destinés à un usage scolaire et non privé.

Les DVD et les Tonies ne sont pas empruntables pour les classes.

Les documents sont sous la responsabilité de l'enseignant.e.

Le prêt est prévu en principe jusqu'à votre prochaine visite ou pour une durée de deux mois maximum.

Il est possible de faire une prolongation pour autant que le document ne soit pas réservé.

Le premier rappel est gratuit, les suivants sont payants.

Tous les documents doivent être rendus en fin d'année scolaire.

### b. Pour les élèves avec un compte privé

Les élèves qui ont une carte personnelle (payante) peuvent retourner et emprunter des documents pour eux / elles lors des visites scolaires.

Les jeux, les DVD et les Tonies ne sont pas empruntables lors des visites de classes.

Le prêt privé est prévu pour un mois.

Les documents sont sous la responsabilité des parents.

Il est possible de faire une prolongation pour autant que le document ne soit pas réservé.

Le premier rappel est gratuit, les suivants payants.

## 8. Perte ou déprédation d'un document

Au cas où un document est abîmé, merci de le signaler sans chercher à le réparer soi-même.

En cas de perte ou de déprédation d'un document, une compensation financière sera demandée.

## 9. Lors de la visite

Les documents sont rapportés en début de visite.

Les élèves sont sous la responsabilité de l'enseignant.e. qui veille au calme, au bon comportement du groupe, au respect des documents et du matériel.

Les élèves veillent à remettre à leur place les livres consultés avec l'aide des bibliothécaires, si nécessaire.

## 10. Divers

MEMO est à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires.

<http://www.ville-fribourg.ch/memo> | [www.stadt-freiburg.ch/memo](http://www.stadt-freiburg.ch/memo)

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et vous souhaitons beaucoup de plaisir à MEMO.